

Nos déchets : le guide

Edition 2025

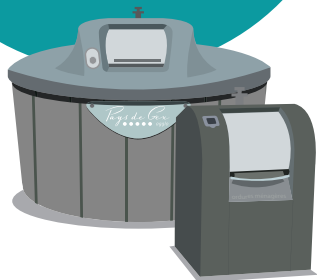
La collecte des ordures ménagères

LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT COLLECTÉES DE
DEUX MANIÈRES, SELON VOTRE LIEU D'HABITATION.

POUR SAVOIR À QUEL MODE DE COLLECTE VOUS
ÊTES RATTACHÉ, CONSULTEZ NOS SERVICES.



Déposez
vos sacs



DANS UN CONTENEUR
DE PROXIMITÉ

Près de chez vous. Vous avez besoin de votre
badge déchets* pour l'ouvrir.

40 litres
MAX



DANS UN BAC
ROULANT

Pour connaître les jours de collecte
à votre adresse, flashez le code !



Vous n'avez pas encore de bac d'ordures ménagères ?
Vous souhaitez changer la taille de votre bac ?
Remplissez le formulaire sur mesdechets.paysdegex.fr
ou appelez le 04 50 40 95 00

*Voir page suivante pour obtenir un badge déchets.

Quelques
règles simples
à respecter !



Je ne dépose pas de sacs, encombrants ou
cartons à côté ; ce sont des dépôts passibles
d'une amende et de frais de nettoyage.



Un bac trop plein ou avec des
sacs à côté est comptabilisé 2
fois à la collecte.



Je sors mon bac la
veille de la collecte.

Le badge déchets est absolument nécessaire !

Il permet :

- 1** L'ouverture des conteneurs d'ordures ménagères si votre logement est rattaché à ce mode de collecte.
- 2** D'accéder aux déchèteries.
Sans badge, vous ne pouvez pas y accéder.



2 badges par foyer*

POUR OBTENIR VOS BADGES DÉCHETS :

 04 50 40 95 00



mesdechets.paysdegex.fr

**Il est personnel et ne doit pas être prêté.*

Trier ses déchets

AGISSONS POUR RÉDUIRE
NOS DÉCHETS MÉNAGERS :
TRIER C'EST SIMPLE !



À TRIER DANS LE CONTENEUR JAUNE

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES



Journaux
et magazines



Courriers,
enveloppes
et autres papiers



Emballages en plastique



Emballages en papier et carton



Emballages en métal



Gros cartons
à apporter en
déchèterie



Les anciens conteneurs bleus, ça
marche aussi ! ils sont remplacés
progressivement par des jaunes.

À TRIER DANS LE CONTENEUR VERT

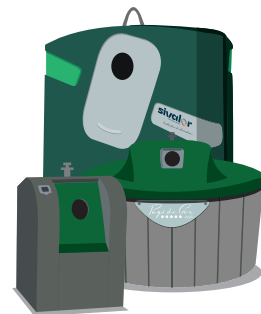
TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune sur : mesdechets.paysdegex.fr



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ■



Il existe de multiples points de tri proches de chez vous. Si vous n'en avez pas encore identifié, repérez les sur la carte ici ! →



Pour trier vos déchets alimentaires



PRATIQUEZ LE COMPOSTAGE, DANS LE JARDIN OU EN APPARTEMENT

Les déchets alimentaires d'origine végétale ainsi que les déchets de jardin peuvent être compostés. **Pays de Gex agglomération fournit gratuitement un composteur en bois ou un lombricomposteur d'appartement** par foyer.



ACCÉDEZ À UNE BORNE DE COLLECTE

Des points d'apport volontaires sont également disponibles pour **faciliter la collecte des biodéchets** dans certains secteurs d'habitat dense.

Pour en faire la demande, je remplis le formulaire sur mesdechets.paysdegex.fr ou je téléphone au 04 50 99 12 01.

Trier ses déchets



LES OBJETS VOLUMINEUX

Ce qui ne peut être déposé à la Ressourcerie ou repris par le magasin, sont à déposer en déchèterie.

ALLÔ ENCOMBRANTS

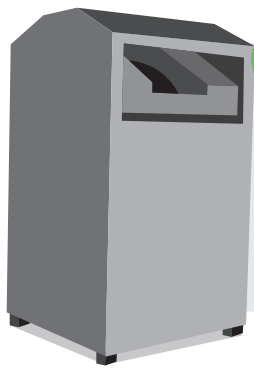
Si vous n'avez pas de véhicule adapté pour le transport de vos objets volumineux, **appelez Allo Encombrants** au 04 50 20 65 86. Ou remplissez le formulaire sur : www.mesdechets.paysdegex.fr. **Jusqu' à 3 objets, sur rendez-vous !**



ELECTROMÉNAGER, MOBILIER, BOUTEILLES DE GAZ ET PNEUS

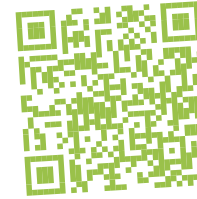
Les distributeurs de certains produits soumis à responsabilité élargie du producteur (REP) doivent reprendre **sans frais les produits usagés dont les consommateurs se défont**. Il existe 2 types de reprises : **la reprise « 1 pour 1 »**, concernant l'achat d'un produit équivalent par le consommateur, et **la reprise sans obligation d'achat**. C'est le cas notamment des appareils électroménagers et du mobilier.

Lampes, piles bénéficient de la reprise gratuite en magasin.



LES BORNES A VÊTEMENTS

Elles recueillent les vêtements, chaussures et maroquinerie en bon état et dans un sac fermé. Il en existe une trentaine dans le Pays de Gex.



Trouvez une borne près de chez vous !

DÉCHETS MÉDICAUX PIQUANTS ET COUPANTS



Les points de collecte de votre boîte à aiguilles ici !



Les seringues et tout type d'aiguilles sont à trier dans une boîte jaune « DASTRI » fournie en pharmacie. Demandez-là à votre pharmacien, qui vous la remettra gratuitement sur présentation de votre ordonnance. Une fois la boîte pleine, ramenez-là chez votre pharmacien.

Informations sur : dastri.fr

0 805 69 35 36

Service gratuit
+ prix appel



LES PRODUITS DANGEREUX

Ils sont à déposer en déchèterie. Il s'agit par exemple des batteries, peintures, vernis, produits chimiques (acide, solvant, etc.), produits phytosanitaires et pesticides, ...

Donner,
acheter 2^{de}
main

Ressourcerie

Du Pays de Gex

Elle permet de donner une seconde vie aux objets et donc réduire les déchets ; le tout en créant des emplois. **Située à côté de la déchèterie d'Ornex** : en un seul voyage, vous déposez vos objets hors d'usage en déchèterie et **les objets en bon état** dont vous ne voulez plus à la Ressourcerie.



290 rue du Perruet, ZA de la Maladière - 01210 Ornex

LA BOUTIQUE

Pour acheter des objets et meubles à petits prix.

Mardi : 14h30 - 17h30

Mercredi et vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Jeudi : 14h - 17h30

Samedi : 9h - 17h30

LE DÉPÔT

Pour déposer les objets que vous n'utilisez plus, en bon état général. Ils seront contrôlés, réparés nettoyés puis mis en vente à la boutique.

Du mardi au samedi : 8h30 - 17h30

*Vous n'avez pas de véhicule pour les transporter ?
Contactez la ressourcerie pour organiser une collecte
à votre domicile.*



04 81 50 02 51



ressourcieriepaysdegex@alfa3a.org



ressourcieriepaysdegex



ressourcerie_pays_de_gex

Les déchèteries

Pour déposer vos déchets volumineux, déchets verts, déchets spéciaux, déchets de bricolage et déchets dangereux.

VERSONNEX

Route de Cessy

☎ 04 50 42 74 74

MIJOUX et LÉLEX : la déchèterie mobile de la Valserine

Cette déchèterie est présente
alternativement sur les 2
communes, le samedi de 8h30 à
13 h, d'avril à novembre.

4 bennes pour les déchets
encombrants, une fourgonnette
pour l'accueil des déchets
dangereux des ménages.

Vous habitez Chézery-Forens ou Léaz ?

Vous pouvez accéder
aux déchèteries du Pays
Bellegardien, plus proches de
chez vous. Elles sont accessibles
avec une carte, à demander sur :
terrevalserhone.fr/decheteries

DIVONNE-LES-BAINS

Uniquement pour les
déchets verts

Avenue du Crêt d'Eau

☎ 06 40 28 28 65

De novembre à février

Lundi, mercredi au samedi :
10h - 12h30 / 13h30 - 18h

De mars à octobre

Lundi, mercredi au samedi :
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

De juin à septembre

En cas d'alerte canicule
orange ou rouge, les
horaires sont adaptés.

Lundi, mercredi au samedi :
7h - 15h

ORNEX

Rue du Perruet

ZA de la Maladière

☎ 04 85 29 20 80

SAINT-GENIS-POUILLY

Chemin du moulin des ponts

☎ 04 50 42 09 41

PÉRON

Route de Lyon - ZA Pré Mury

☎ 04 50 59 14 64

Horaires des déchèteries

NOVEMBRE À FÉVRIER

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 / 13h45 - 17h00
Samedi : 8h30 - 17h00
Dimanche : 9h00 - 12h00

MARS À OCTOBRE

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 / 13h45 - 18h00
Samedi : 8h30 - 18h00
Dimanche : 9h00 - 12h00

JUIN À SEPTEMBRE

En cas d'alerte canicule orange ou rouge, les
horaires sont adaptés
Du lundi au samedi :
7h00 - 15h00
Dimanche : 9h00 - 12h00

Fermées les jours fériés.

Ne pas oublier mon badge
déchets quand je me
présente en déchèterie !



La facturation

Le service public de gestion des déchets est financé par la **redevance incitative qui est due par tous les ménages**. Elle couvre les coûts de collecte des ordures ménagères et des emballages, le fonctionnement des déchèteries, le tri, le recyclage et le traitement des déchets.

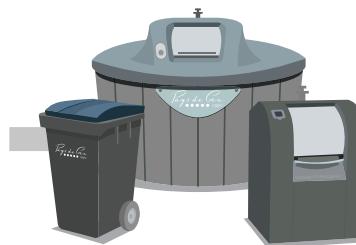
SELON VOTRE SITUATION



Bacs collectifs
d'ordures ménagères



facture au gestionnaire,
répartie dans les charges.



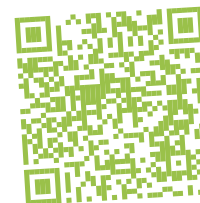
Bac individuel ou conteneur de proximité
avec accès par badges pour ordures
ménagères



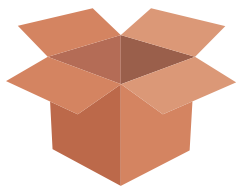
facture individuelle



Vous recevez votre facture deux fois par an. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : mesdechets.paysdegex.fr, ou auprès de la Maison des usagers gessiens.

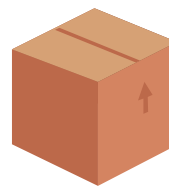


J'emménage,



*Je le signale au plus tôt, même si je ne change pas de commune, afin d'**ouvrir mon compte à ma nouvelle adresse**, de vérifier les équipements présents (bac et / ou badges) et de **les rendre actifs pour les prochaines collectes**.*

Je déménage,



*Je le signale rapidement, en donnant les justificatifs **pour que mon compte soit clôturé**. Je recevrai la facture de solde à ma nouvelle adresse.*

*Le bac et /ou les deux badges sont à **laisser dans le logement que je quitte**.*

Nous
contacter



Un seul
numéro
04 50 40 95 00



Des agents vous accueillent
à la Maison des usagers gessiens

200 rue Édouard Branly - Technoparc - 01630 Saint-Genis-Pouilly

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 17h30 | **Vendredi** : 8h30 - 17h00



mesdechets.paysdegex.fr

Plan

